

Nouvelle victoire pour les enseignants mobilisés du collège Branly !



Vendredi 2 septembre sur le temps de midi: à nouveau une bonne mobilisation: rassemblement de solidarité avec plus de 60 personnes (parents d'élèves, collègues des autres établissements, syndicalistes...) devant le palais de justice et dans la salle du tribunal correctionnel encore plus de 40 personnes présentes pour soutenir les trois enseignants du collège Branly, attaqués en justice par l'ancienne principale du collège.

Lors de l'audience, les enseignants attaqués, leurs collègues et leurs soutiens ont appris que l'ancienne principale (ni le Rectorat) n'a pas versé la consignation de frais (délai jusqu'au 15 août) - une somme à verser, indispensable pour ouvrir la procédure. La procédure est donc caduque et le procès

programmé pour le 22 novembre est annulé. Cela signifie un gros recul de l'ancienne principale et du Rectorat.

C'est une grande victoire pour le personnel mobilisé du collège Branly, et en particulier pour les trois collègues attaqués en justice. Après six mois de lutte et une grève reconductible de 3 semaines en mai contre le management agressif de la direction et pour le départ de la Principale, ils ont obtenu gain de cause début juin.

Cette nouvelle victoire sur le plan juridique désavoue à nouveau l'ex-principale et ses méthodes, mais aussi le Rectorat qui a toujours fermé les yeux.



Cette victoire marque la fin de la lutte des enseignants mobilisés du collège Branly qui se sont battus de manière très collective et solidaire avec un soutien massif pour des conditions de travail décentes.

Les enseignants mobilisés ont montré que le management agressif n'est pas une fatalité, qu'il ne faut pas accepter la loi du silence et qu'une lutte déterminée et collective est le seul moyen pour ne pas se laisser écraser.

**L'AVENIR APPARTIENT
À CEUX QUI LUTTENT !**